

# THEMATIQUE VII : L'ENVIRONNEMENT

## Qu'est-ce que l'environnement ?

L'environnement regroupe les milieux naturels (eau, air, végétaux, animaux...) ainsi que les activités humaines qui les impactent (risques naturels et technologiques, énergie ...).

Selon l'Insee et le rapport « World Population Prospects : The 2015 revision » de l'ONU, d'ici 2050, la population devrait atteindre 9,6 milliards de personnes (actuellement à 7,3 milliards). Si les modes de consommation et de production actuels restent inchangés, nous aurons besoin de deux planètes pour maintenir nos modes de vie en 2050. Le développement démographique et industriel entraîne par ailleurs un réchauffement de l'atmosphère de la planète, qui déséquilibre et met en péril ses habitants. La protection de l'environnement et de ses ressources est donc devenue un enjeu prioritaire.

## Mais qu'est-ce que la protection de l'environnement ?

D'après le dictionnaire Larousse, la protection de l'environnement est avant tout une prise de conscience de la mondialisation des problèmes écologiques. Elle a débuté lors des premières expérimentations nucléaires en 1945 et a continué au fil des années et des problématiques rencontrées : production de pesticides, émissions de CO<sub>2</sub>, etc.

### Comment protéger l'environnement ?

Quelques exemples d'objectifs, tirés du site d'information gouvernemental Vie Publique :

- Éviter la disparition des espèces animales et végétales
- Conserver le patrimoine génétique des espèces animales et végétales ;
- Maintenir les équilibres naturels ;
- Recoloniser certains milieux de vie ;
- Mettre en place des réserves naturelles pour conserver la faune, la flore et le milieu naturel ;
- Limiter la commercialisation des espèces en voie de disparition.

### Acteurs

Une multitude d'acteurs, privés ou publics, participent à la protection de l'environnement. On trouve :

- Des associations et ONG, dont certaines militantes et activistes. Leurs actions prennent la forme de sensibilisation, de plaidoyer, d'expertise scientifique. Green peace est l'une des associations principales en matière de protection de l'environnement, elle agit sur plusieurs

thématiques tels que « le climat et l'énergie », « le nucléaire », « l'agriculture OGM », « les océans », « les forêts ».

- Des acteurs publics : institutions internationales, collectivités territoriales.
- Des individus (chercheurs, agriculteurs, particuliers). Ils peuvent aujourd'hui être acteurs de la protection de l'environnement, que ce soit en prenant en compte les enjeux environnementaux dans leur cœur de métier et en limitant leur impact sur l'environnement, ou en adoptant un comportement de citoyen responsable.
- Des entreprises : elles doivent définir des politiques, des méthodes de production respectueuses de l'environnement et se plier aux exigences des politiques nationales/ internationales. Exemples : les normes et les quotas de pollution, la traçabilité des matières premières qu'elles utilisent, l'information de leur clientèle...